



Recevoir membres associations établissement privé non ERP

Par **LaVieTara**, le **11/04/2022 à 17:22**

Bonjour, je vous contacte après avoir fait quelques recherches sur différents sites web et le votre également. Nous sommes une association en cours de création, nous avons un contrat de location avec un établissement ERP et venons de découvrir un gros vice caché. Plus de licence d'exploitation depuis 2012. Donc nous avons entamé les procédures nécessaires mais un autre problème que nous devons faire face. L'établissement est non conforme aux normes ERP pour le moment. Nous savons quels travaux nous devons effectuer mais nous devons exploiter un minimum cette saison estivale 2022. J'ai donc vu qu'il était probablement possible de recevoir seulement des membres de notre association et fermer l'accès au public des lieux. Un certain moyen d'éviter la commission ERP apparemment... Pouvez-vous me confirmer si cela est exact? J'ai trouvé sur votre forum une conversation à ce sujet qui stipule clairement que cela est possible mais elle date de 2017. Peut-être que depuis ce temps cela a changé. Merci d'avance pour votre aide.